



COMMUNIQUÉ

No : 11

Le registre SAF sera opéré par l'Organisation de décarbonation de l'aviation civile

24 mars 2025 (Genève) – L'Association du transport aérien international (IATA) a mis sur pied l'Organisation de décarbonation de l'aviation civile (ODAC) pour gérer le Registre des carburants d'aviation durables (SAF) développé par l'IATA, lorsque ce registre sera lancé.

« L'ODAC va propulser le lancement imminent du Registre SAF mis au point par l'IATA. Son mandat est de gérer le registre en tant qu'entité séparée de l'IATA, au moyen d'une approche ouverte et mondiale qui permettra la surveillance requise pour obtenir la confiance des parties prenantes. En fait, cela ouvre la porte à tous les intervenants de la chaîne de valeur des SAF, y compris les gouvernements, qui voudront se joindre à l'ODAC. Cette approche inclusive devrait aussi constituer une force favorisant l'harmonisation des principes d'opération de tous les registres SAF », selon Marie Owens Thomsen, chef économiste de l'IATA et vice-présidente principale responsable de la durabilité.

« Le Registre SAF est un élément essentiel de l'infrastructure de marché indispensable à l'édification d'un marché mondial des SAF global, transparent et fluide. L'engagement de l'industrie à établir le Registre et mettre sur pied l'ODAC pour le gérer devrait inciter les gouvernements, les producteurs d'énergies fossiles et les investisseurs à s'engager avec vigueur dans le marché des SAF. L'essor de la production de SAF est un objectif commun et la structure que nous mettons en place avec l'ODAC est une étape importante en vue de la décarbonation », ajoute Willie Walsh, directeur général de l'IATA.

À propos de l'ODAC

L'ODAC est incorporée en tant qu'organisation sans but lucratif au Canada et son siège social est à Montréal. L'IATA est le membre fondateur de l'ODAC et son rôle au sein de l'organisation couvrira le soutien technique continu et les opérations. Peuvent être membres de l'ODAC les entités suivantes :

- les organisations qui opèrent dans la chaîne de valeur des SAF ou qui y contribuent directement, ou qui représentent une association ou un groupe de participants de la chaîne de valeur des SAF ;
- les organisations étatiques ou quasi étatiques ayant un intérêt direct dans les opérations et les avantages du Registre SAF ;
- les groupes d'intérêts profitant indirectement du déploiement des SAF dans le système d'aviation.



À propos du registre SAF

L'IATA met au point le Registre SAF qui sera lancé bientôt et qui constituera un système mondial d'enregistrement des transactions de SAF d'une façon standardisée et transparente. Il fera en sorte que les avantages environnementaux des SAF seront suivis à mesure qu'ils progresseront dans la chaîne de valeur des SAF et permettra leur réclamation par les compagnies aériennes et les clients d'affaires conformément aux obligations réglementaires et aux programmes volontaires.

Le Registre SAF contribuera à résoudre le problème de l'approvisionnement limité en SAF, lesquels sont extrêmement rares et offerts en peu d'endroits dans le monde, en connectant les compagnies aériennes et les producteurs et fournisseurs de SAF, peu importe leur emplacement géographique. De plus, il donnera aux clients d'affaires des compagnies aériennes l'accès à des réductions d'émissions sectorielles et mettra à profit la capacité des entreprises de cofinancer les coûts de la décarbonation.

La participation au Registre SAF sera sans frais jusqu'en avril 2027, après quoi le registre fonctionnera sur une base de recouvrement des coûts.

- IATA -

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :

Communications corporatives

Tél. : +41 22 770 2967

Courriel : corpcomms@iata.org

Notes aux rédacteurs :

- L'IATA (Association du transport aérien international) représente quelque 340 compagnies aériennes qui assurent plus de 80 % du trafic aérien mondial.
- Vous pouvez [nous suivre sur X](#) pour être au courant des annonces, des politiques et d'autres informations importantes.
- [Fly Net Zero](#)